

Cahier des charges

RÉFÉRENCIEMENT DE PRESTATAIRES

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL 2023-2024 Incubation

REFERENCE DE LA CONSULTATION : **Alter'Incub OcPy/référentincubation/2023-2024**

CONTACT :

Alter'Incub Occitanie Pyrénées – 05.61.00.15.50

oc.pyrenees@alterincub.coop

ocpy.alterincub.coop

Porté par l'Union Régionale des Scop Occitanie Pyrénées, Alter'Incub Occitanie Pyrénées bénéficie du soutien de financements publics (Région Occitanie, Conseil départemental de la Haute Garonne, Europe). Afin de respecter les exigences liées au financement de l'action par des fonds publics, l'Union régionale des Scop Occitanie Pyrénées réalise une mise en concurrence dès qu'elle doit choisir un nouveau prestataire.

Notre démarche est de référencer, pour une période de 24 mois, un vivier de prestataires pour l'accompagnement individuels des projets en incubation au sein d'Alter'Incub Occitanie Pyrénées.

L'objet de ce cahier des charges est le référencement de prestataires au regard de leurs compétences et de leur expérience. Ceux-ci pourront être ensuite mobilisés en fonction des besoins et des caractéristiques des projets, sur émission de bons de commande, sans mise en concurrence supplémentaire, et selon les modalités pratiques décrites dans ce document.

TABLE DES MATIERES

Contexte.....	4
Fonctionnement du dispositif Alter'Incub Occitanie Pyrénées	5
Objet de la consultation	7
Modalités financières.....	9
Modalités pratiques	10

CONTEXTE

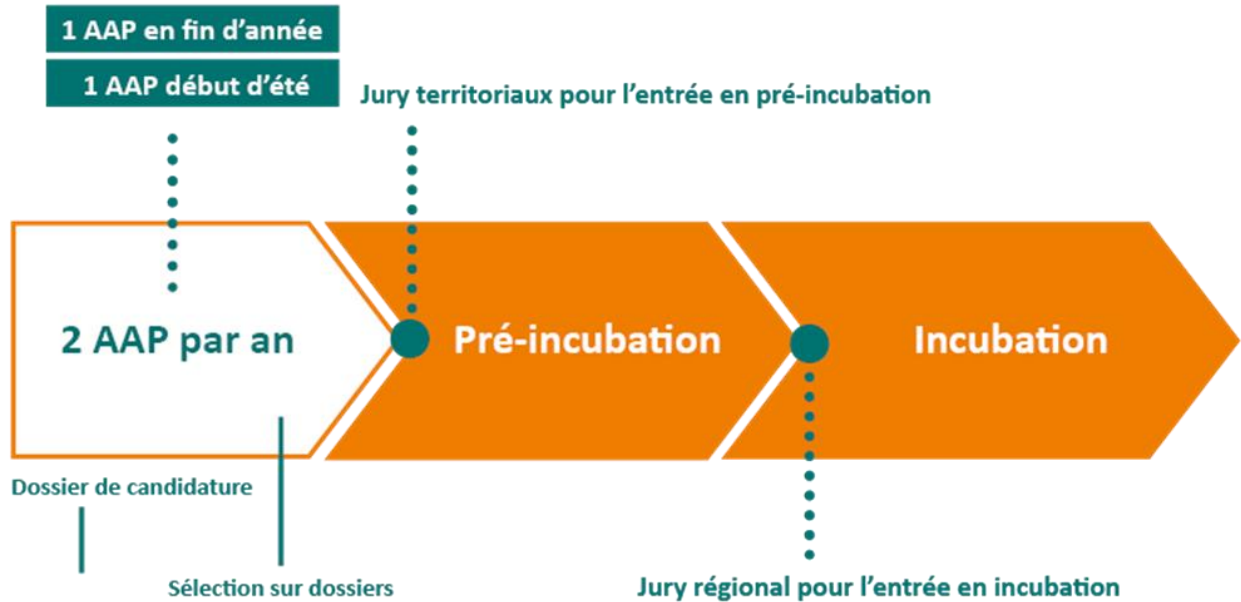
Replacer l'humain au cœur de l'innovation, proposer des solutions qui conjuguent efficacité économique et utilité sociale, créer de véritables projets de territoire, c'est le pari que fait Alter'Incub Occitanie Pyrénées en accompagnant les projets d'entreprises qui apportent des réponses simples et innovantes aux besoins des populations.

Incubateur d'innovation sociale, membre du réseau national Alter'Incub, Alter'Incub Occitanie Pyrénées est un dispositif porté par l'Union Régionale des Scop Occitanie Pyrénées, en partenariat avec de nombreuses structures intervenant tant dans l'économie sociale que dans l'économie conventionnelle et l'accompagnement à la création d'entreprises. Il a pour objectif de **favoriser l'émergence de projets d'innovation sociale et de leur faciliter l'accès aux dispositifs d'accompagnement et de financement** disponibles au niveau régional, national et européen. Le dispositif accompagne les porteurs de projets d'innovation sociale sur le territoire d'Occitanie Ouest (Ariège, Aveyron, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Lot, Tarn, Tarn-et-Garonne) dans la structuration, la mise en œuvre et la promotion de leurs projets.

Reposant sur des **modèles économiques marchands** mais à lucrativité limitée ou encadrée, l'innovation sociale se caractérise par sa **finalité de valeur ajoutée sociale et/ou environnementale**, par les coopérations qu'elle implique, mobilisant un **large tissu de partenaires et parties prenantes** au sein de son territoire d'implantation (collectivités, entreprises, associations, acteurs académiques, usagers...) et par son mode de **fonctionnement juste et démocratique**.

FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF ALTER'INCUB OCCITANIE PYRENEES

Alter'Incub Occitanie Pyrénées soutient les porteurs de projet dans le développement et la mise en œuvre de leur projet d'innovation sociale, en leur apportant un **accompagnement personnalisé**, en lien avec les principaux acteurs régionaux de l'innovation, de la création d'activités et de l'économie sociale.



1. Les porteurs de projets candidatent pour rejoindre l'incubateur via un **appel à projets** lancé deux fois par an. Les porteurs de projets sont invités à prendre contact avec l'équipe de Alter'Incub Occitanie Pyrénées avant de compléter leur dossier de candidature pour mettre toutes les chances de leur côté.
2. Un **comité technique interne présélectionne** les projets sur dossier de candidature
3. Les projets présélectionnés sont auditionnés par des **jurys départementaux** qui ont pour objectif de vérifier l'éligibilité du projet vis-à-vis du dispositif.
4. Les projets présélectionnés par les jurys départementaux entrent alors en **phase de pré-incubation**, qui dure 4 mois, et qui a pour objectif de réaliser un **diagnostic du projet**, d'identifier les **besoins d'accompagnement** du projet et de construire le plan d'accompagnement sur mesure. Cette première période permet également de **travailler sur le caractère socialement innovant** du projet et de proposer des pistes de définition et d'amélioration au projet.
5. A l'issue de la phase de pré-incubation, les porteurs de projet seront invités à présenter leur projet devant un **jury régional de sélection** composé de représentants des principaux partenaires régionaux de l'incubateur. L'enjeu sera de valider ou non le plan d'accompagnement proposé et la poursuite en incubation.
6. Les projets retenus par le jury régional entreront en **phase d'incubation** pour 6 mois renouvelables.

L'objectif de l'incubation est de **favoriser la concrétisation et la mise en œuvre opérationnelle du projet**.

L'accompagnement en pré-incubation et incubation s'organise autour de :

- **Rencontres individuelles** mensuelles pour suivre l'état d'avancement, conseiller et orienter le projet,
- **Journées collectives de formation** sur la structuration et le développement du projet (viabilité économique, structuration juridique, pilotage financier, partenariats, ressources humaines...),
- **Evènements réseau, ateliers de travail entre pairs et connexion privilégiée avec l'écosystème local et régional de l'ESS.**

Territoire d'intervention

Alter'Incub Occitanie Pyrénées déploie son activité sur la partie Ouest de la région Occitanie (Ariège, Aveyron, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Lot, Tarn, Tarn-et-Garonne). L'incubateur a son siège à Ramonville-Saint-Agne, dans les locaux de l'Union régionale des Scop et Scic Occitanie. **L'accompagnement peut se dérouler sur l'ensemble du territoire de la région ou en distanciel dans un juste équilibre.**

Les phases d'accompagnement

On distingue deux phases dans le processus d'accompagnement :

La préincubation

D'une durée de 4 mois, l'objectif est d'évaluer les projets sélectionnés et d'analyser leurs conditions de faisabilité :

- Adéquation équipe / projet et capacité à mener le projet
- Existence ou non d'un marché porteur
- Besoin social et impacts potentiels
- Modèle économique et rentabilité potentielle
- Capacité à lever les financements nécessaires au projet
- Absence de contraintes techniques, juridiques, réglementaires ou capacité à les lever.

L'incubation

A l'issue de cette période, les projets sont auditionnés par le jury régional d'Alter'Incub Occitanie Pyrénées qui statue sur l'opportunité de les faire rentrer en phase d'incubation.

D'une durée de 6 mois (renouvelable une fois), l'objectif est de faire évoluer les projets jusqu'à la création de l'entreprise. A ce titre, les porteurs de projet bénéficient de :

- Un appui-conseil individualisé pour la mobilisation des moyens indispensables à la formalisation et la consolidation de leur projet,
- Un appui technique et méthodologique,
- Une mise en réseau de partenaires complémentaires : collectivités, financeurs...,
- Des temps collectifs de formation et de mutualisation d'expériences,
- Un accompagnement à la recherche de financements directs ou indirects.

OBJET DE LA CONSULTATION

Cette consultation porte sur le référencement de prestataires pouvant être mobilisés en tant que référents projet dans la cadre de l'accompagnement proposé par Alter'Incub Occitanie Pyrénées durant la phase d'incubation.

ROLE

Le référent projet

L'intervention du référent projet débute à partir de la validation par le jury régional d'entrée en incubation du projet et de la signature d'une charte ainsi que d'une convention d'accompagnement.

Le référent projet est l'interlocuteur privilégié du (des) porteur(s) de projet sur le territoire durant la phase d'incubation, il est le garant de la bonne réalisation du plan d'actions, et assure l'interface entre le projet et Alter'Incub Occitanie Pyrénées.

Cet accompagnement par le référent vise à développer à la fois des aptitudes (savoir et savoir-faire) et des attitudes (postures, savoir être) dans un mode participatif.

Le prestataire apportera une méthode et des outils de travail (documents-types, fiche-méthodes, questionnaires, études à sa disposition...). Dans le cas d'une approche participative, le plus souvent privilégiée, il aura un rôle d'animation et de capitalisation, garantissant avant tout la bonne avancée du processus. Il devra aider à l'analyse et à la prise de décision.

- En lien avec Alter'Incub Occitanie Pyrénées, il identifie les partenaires à impliquer dans l'accompagnement du projet, à la fois les opérateurs et le groupe de soutien au projet,
- Il assure la bonne coordination des différents intervenants autour du projet,
- Il s'engage à rencontrer le(s) porteur(s) de projet de manière régulière durant la phase d'incubation,
- Il établit un état de suivi mensuel du projet et émet des recommandations en fin d'incubation quant à l'état d'avancement du projet et au renouvellement éventuel de l'accompagnement,
- Il s'engage à transmettre à Alter'Incub Occitanie Pyrénées toute information pertinente relative au projet ou à son environnement.

LE SUIVI DU PROJET

Fréquence

Au minimum **un échange par mois** durant toute la phase d'incubation, entre le référent et le(s) porteur(s) de projet pour un volume horaire équivalent à 3h par mois. Soit au total **18h d'accompagnement réparties sur 6 mois**. Il est possible de réaliser ces rendez-vous en présentiel ou en distanciel.

Si besoin, Alter'Incub Occitanie Pyrénées peut mettre une salle à disposition des porteurs de projets et leur référent, dans ses locaux à Ramonville-st-Agne (sur demande du référent et/ou des porteurs de projet, anticipée au moins une semaine à l'avance), dans la mesure du possible.

Missions

- **Suivi de la mise en œuvre du plan d'actions et de l'état d'avancement du projet par rapport aux objectifs et au calendrier initialement fixés**

Lors de l'entrée en phase d'incubation, le référent réalisera un pré-diagnostic du projet et proposera un plan d'actions. Celui-ci doit être transmis au démarrage de l'accompagnement et validé par un chargé de mission Alter'Incub Occitanie Pyrénées. Il servira de base d'analyse et permettra au référent de vérifier la bonne réalisation du projet.

- **Evolutions et réorientations éventuellement du plan d'actions**

En cas d'évolution dans le contexte ou la réalisation du projet, nécessitant des réorientations, le référent est chargé de prévenir Alter'Incub Occitanie Pyrénées afin de discuter ensemble des adaptations à mettre en place autour du plan d'actions.

- **Conseil, mise en relation avec des personnes ressources, animation du groupe de soutien**

Le référent, en s'appuyant sur sa bonne connaissance du territoire et des acteurs locaux, aidera le(s) porteur(s) de projet à s'inscrire au mieux dans son (leur) écosystème. Le référent sera capable d'orienter le(s) porteur(s) de projet vers les bons interlocuteurs.

Il animera le cas échéant, en lien avec Alter'Incub Occitanie Pyrénées, le groupe de soutien au projet qui réunira l'ensemble des personnes ressources autour du projet (comité de pilotage du projet).

Confidentialité

Les projets incubés sont des projets innovants. A la différence de l'innovation classique, les projets d'innovation sociale n'ont pas la capacité de protéger leur concept. Ainsi, les prestataires s'engagent à ne pas divulguer ou utiliser les informations recueillies.

LIVRABLES

Les livrables ci-dessous seront à remettre en début et fin d'accompagnement.

- Le référent propose un plan d'accompagnement en début d'incubation ainsi qu'un planning de rendez-vous sur les 6 mois au chargé de mission Alter'Incub Occitanie Pyrénées.
- Il remplit mensuellement une fiche de suivi du projet, selon le modèle type qui sera fourni par Alter'Incub Occitanie Pyrénées,
- Ainsi qu'une fiche de présence, obligatoirement co-signée par le référent et le(s) porteur(s) de projet lors de chaque rencontre

Pour les accompagnements s'étalant sur deux années (*ex : fin 2023- début 2024*) des livrables intermédiaires devront être remis à l'équipe Alter'Incub en fin d'année.

MODALITES FINANCIERES

Le montant de la prestation est identique pour tous les référents projet, et fonctionnera sur une base forfaitaire de **1 000 euros TTC par projet** (tous frais inclus) pour les 6 mois d'incubation, soit 18h d'accompagnement individualisé.

Le paiement de cette prestation se fera par virement bancaire dès présentation d'une facture et à réception de l'intégralité des livrables.

Pour les accompagnements s'étalant sur deux années, une facture intermédiaire, proratisée au temps déjà effectué auprès des porteurs de projet, devra être envoyée par mail à l'équipe Alter'Incub en fin d'année, en même temps que la remise des livrables intermédiaires.

La facture devra obligatoirement être datée du mois correspondant au dernier rendez-vous individuel réalisé, comporter le libellé de l'action menée, le numéro de la promotion et le nom du projet concerné.

Elle devra être libellée au nom de :

URSCOP Occitanie Pôle Pyrénées
Parc Technologique du Canal
3 Rue Ariane, bât A
31520 RAMONVILLE ST AGNE

Et envoyée à l'équipe Alter'Incub par mail à : oc.pyrenees@alterincub.coop

Si l'accompagnement était interrompu avant la fin de la période prévue pour des raisons inhérentes au projet (abandon du projet, réorientation...), Alter'Incub Occitanie Pyrénées proposerait au référent une rémunération calculée sur la base du prorata du nombre d'heures de rendez-vous effectué, sous réserve de transmission des livrables remplis en bonne et due forme.

MODALITES PRATIQUES

Cette consultation vise à référencer plusieurs prestataires qui pourront être mobilisés sur un ou plusieurs projets en tant que référents sur la période 2023-2024.

CRITERES GÉNÉRAUX DE SELECTION

A l'issue de cette consultation, l'équipe Alter'Incub Occitanie Pyrénées étudiera les propositions reçues dans les délais impartis et classera les prestataires selon les critères suivants :

- Connaissance et expérience de l'entrepreneuriat et de l'innovation sociale : expérience dans l'accompagnement d'entreprises innovantes à potentiel, connaissance de l'innovation sociale, de l'ESS et du statut coopératif ;
- Savoir-être adapté au process d'incubation : capacité à adopter une posture de conseil, savoir accompagner et savoir accompagner à faire ;
- Compétences techniques, expérience et références dans un ou plusieurs domaines suivants : modèle économique, stratégie marketing, politique commerciale/ communication / entreprendre collectivement, animer un projet collectif, travailler la gouvernance collective ;
- Qualité de la démarche d'intervention présentée et de la méthodologie (exemple : outils...) ;
- Transfert de méthodes et d'outils pratiques à disposition des porteurs de projet.

Une note sur 10 sera attribuée à chacun des 3 critères indiqués ci-dessus, puis pondérée respectivement par les coefficients correspondants, afin d'obtenir une note finale sur 10.

	Compétences techniques et méthodologie proposée	Connaissance de l'ESS et l'innovation sociale, expérience	Références et savoir être dans l'accompagnement
Note sur 10			
Pondération	20%	30%	50%
		Note finale	XX

MODALITÉS DE RÉPONSES

Les prestataires devront préciser dans leur proposition d'intervention les territoires où ils sont en capacité d'intervenir. Le distanciel peut être envisagé dans une juste mesure.

Si besoin, Alter'Incub Occitanie Pyrénées peut mettre une salle à disposition des porteurs de projets et leur référent, dans ses locaux à Ramonville-st-Agne (sur demande du référent et/ou des porteurs de projet, anticipée au moins une semaine à l'avance), dans la mesure du possible.

Le format de réponse à la présente consultation est laissé au libre choix des prestataires. Toutefois, la réponse ne doit pas dépasser un **maximum de 4 pages**.

Elle présentera les éléments suivants :

- Rappel de la **référence de la consultation** : **Alter'IncubOcPy/référentincubation/2023-2024**
- **Présentation du prestataire** : parcours, compétences et expériences relatives au domaine d'intervention, références dans l'accompagnement de porteurs de projets, connaissance de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'entrepreneuriat,
- **Proposition d'intervention** : méthodologie employée, thématiques traitées, territoires possibles de l'intervention, types de projet et secteur d'activité de prédilection.

Les dossiers de réponse doivent être envoyés par voie électronique **AVANT LE 6 FEVERIER 2023** à l'adresse suivante : oc.pyrenees@alterincub.coop

Merci de rappeler dans l'objet du mail la référence de la consultation:

Alter'Incub OcPy/référentincubation/2023-2024

RÉFÉRENCIEMENT

Alter'Incub Occitanie Pyrénées référencera une vingtaine de prestataires « référents projet ».

Les prestataires seront informés par courriel de leur sélection ou non.

Les prestataires référencés seront alors qualifiés pour répondre aux besoins identifiés. Ils seront sollicités sur émission de conventions sans mise en concurrence supplémentaire.

Validité du référencement : effective à compter de la décision de Alter'Incub Occitanie Pyrénées jusqu'au **31/12/2024**

CALENDRIER

Date limite de réponse à la présente consultation : **06/02/2023**

Communication des résultats de sélection des prestataires : au plus tard le **28/02/2023**

Démarrage de la mission : à partir de **mars 2023**

Les prestataires s'engagent à être disponibles sur la période indiquée de réalisation de l'intervention concernée.